

## **Chauffage collectif de base** (le principe de fonctionnement)

Le chauffage de base est un service collectif prévu par le règlement de copropriété et défini par une convention passée avec ERDF (désormais ENEDIS) (le tout déposé au rang des minutes de l'office notarial de Maîtres Poisson et Plessy à Paris).

Les résistances, coulées dans les dalles en béton, sont présentes au niveau des séjours (15 spires), des cuisines (5 spires) et des chambres (4 spires). Il n'y en a pas dans les entrées, salles de bain, WC et celliers.

Deux postes ENEDIS alimentent notre résidence (Barbeau et Goujon). Pour chacun **une sonde extérieure capte la température externe**, cette sonde est reliée au système de régulation qui fournit la même puissance de chauffage pour tous les bâtiments. Ce dispositif de régulation complexe est logé dans une armoire particulière pour chaque poste.

**L'installation a été dimensionnée à l'origine pour fournir 13° dans les appartements pour une température de moins 7° à l'extérieur. L'appoint devant être assuré par les convecteurs individuels installés dans chaque logement (chambres, salon et cuisine)**

Les dalles accumulent la chaleur la nuit en fonction de la température extérieure et la restitue le jour - les relances de jour servent uniquement de complément lorsqu'il fait très froid.

Les réglages de jour sont en effet différents de ceux de nuit et tiennent compte des sondes qui régulent la puissance du chauffage selon la température extérieure et à partir d'un seuil mini et d'un seuil maxi.

**La nuit** tous les bâtiments sont chauffés en même temps s'il fait très froid (en dessous d'un seuil minimum défini dans la régulation) utilisant ainsi la puissance maximale pendant une durée variable selon les réglages.

**Le jour** un groupe de cages d'escaliers sur deux est chauffé à tour de rôle, pendant la durée définie par le dispositif de régulation placé dans chaque poste. Le chauffage fonctionne au maximum à 50% de sa puissance et toujours selon les variations de la température externe.

Dans le local technique de chaque cage d'escaliers présence d'armoires spécifiques pour le chauffage. Celles-ci, regroupent un disjoncteur de protection, un sectionneur avec fusibles et un compteur d'enregistrement du nombre d'enclenchements du contacteur d'alimentation des trames.

Une seule trame pour les appartements du même palier avec présence d'un sectionneur dans la gaine technique.

Dans le poste GOUJON, à partir de la régulation et à tour de rôle, deux relais provoquent l'enclenchement des contacteurs de chauffage dans les armoires électriques des groupes suivants :

-1<sup>er</sup> groupe : le Bât C : 1, 3 et 5 HP

-2<sup>e</sup> groupe : les Bâts D et E : 7 HP + 4 et 6, Champy.

Dans le poste BARBEAU (processus identique) :

-1<sup>er</sup> groupe : Bât A : 2, HF (seul)

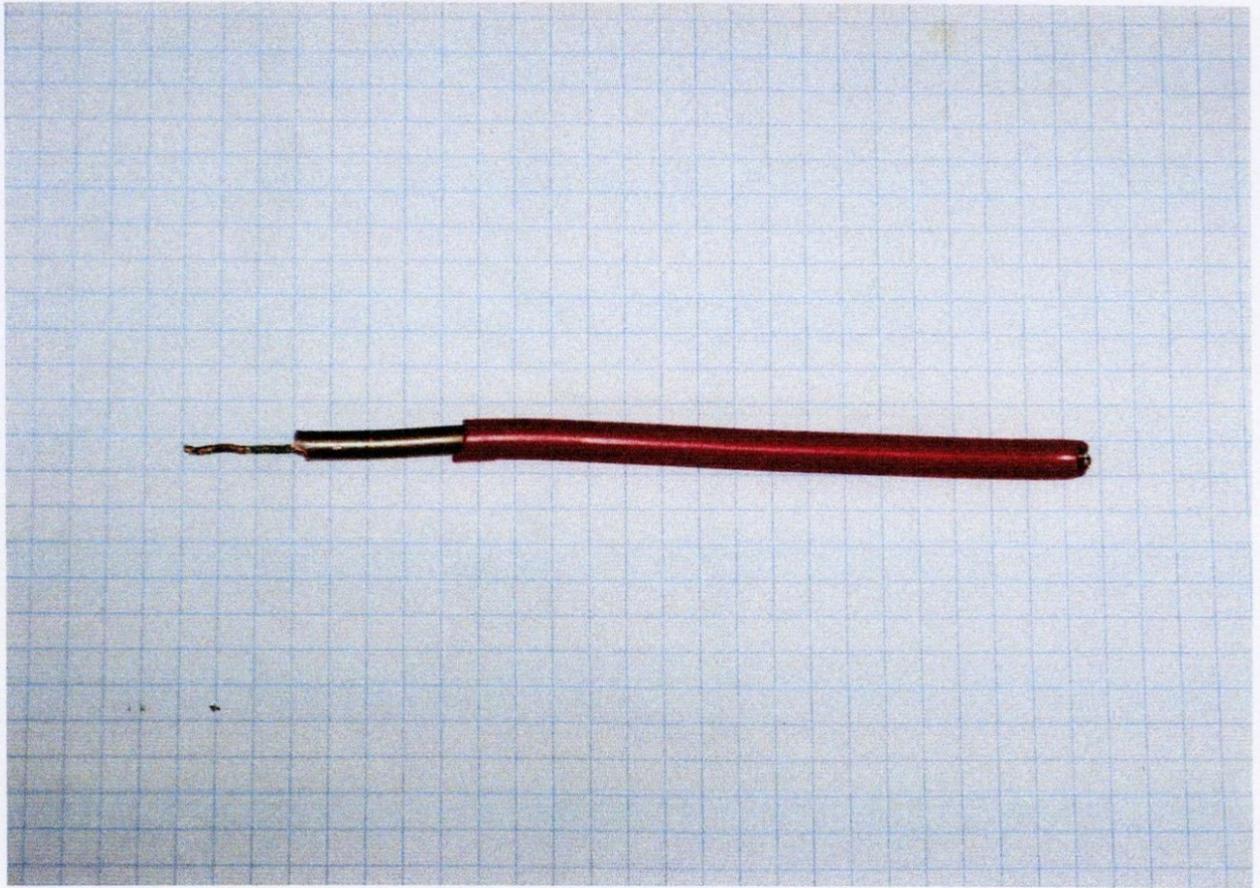
-2<sup>e</sup> groupe : Bât B : 6 et 8 HF

**Il est rigoureusement proscrit de percer sol ou plafond afin de ne pas risquer de rompre un câble, les réparations, fort coûteuses, étant à la charge du propriétaire du lot.**

Vous trouverez page suivante photo et coupe du câble.

Mise à jour le 14.12.2019

## TRAME de CHAUFFAGE



### Schéma en coupe du câble

